

qui existe en violation de sa dignité et de ses droits sacrés. On livre aussi à d'odieus soupçons cette partie de la presse qui est plus franchement dévouée à la défense des intérêts religieux et moraux ; et, chose plus significative encore, on menace de nouvelles rigueurs le clergé, qui est déjà opprimé de tant de manières. Le clergé, par son caractère propre et par le devoir de sa mission, est la classe la plus éloignée de tout propos séditieux, et il en a fourni des témoignages irrécusables, même en de récentes occasions.

Mais qu'importe ? Le seul fait qu'il obéit au Siège apostolique, qu'il en soutient les droits et en seconde les intentions sera compris dans le nombre des délits politiques. Au reste, le clergé italien a déjà fourni des preuves non douteuses et multipliées de la trempe de son âme. Il comprend noblement sa mission et les devoirs qui en dérivent : flatteries ou menaces, rien ne pourra jamais fléchir sa constance. A la fermeté du clergé répond excellentement, par la grâce divine, celle du plus grand nombre des laïques. C'est qu'en effet l'amour du pontificat romain a jeté dans la Péninsule de vastes et profondes racines, ainsi que la foi au dogme catholique, qui a été jalousement gardée de tous temps comme un précieux trésor. Et cette double vertu, source de gloire et de salut pour les générations passées, continue de subsister aussi, avec l'aide de Dieu et l'harmonieuse coopération du clergé et des laïques, pour le salut des générations nouvelles.

Nous souhaitons et Nous implorons en faveur du Sacré Collège les grâces les plus abondantes du Ciel ; et, comme gage de Notre bienveillance, Nous lui accordons la bénédiction apostolique et Nous l'accordons aussi aux évêques, aux prélats et à tous ceux qui sont venus former une si belle couronne autour de Nous.

Lettres de Léon XIII au cardinal Perraud

Léon XIII a adressé à Son Eminence le cardinal Perraud, évêque d'Autun, président de la Société anti-esclavagiste de France et du comité constitué pour élever un monument funèbre à Bossuet dans la cathédrale de Meaux, les deux lettres suivantes :

Notre cher fils, salut et bénédiction apostolique.

Vos lettres Nous ont annoncé votre prochain départ pour Carthage, en Nous informant que ce voyage est motivé par l'inauguration du monument élevé à la mémoire et sur les cendres du cardinal Lavigerie, dans la basilique de Saint-Louis.

Nous Nous réjouissons grandement de l'honneur rendu à l'homme éminent qui a si bien mérité de la religion et notamment de la cause des malheureux esclaves.

Il Nous est agréable de le constater : vous contribuerez sin-